

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 03/05/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 16/05/2022

**SEANCE DU 9 MAI 2022**

**Délibération n° D-2022-130**

Accord-cadre "Mobilier de bureau 2018-2022" - Lot n°2 :  
Fourniture de fauteuils de bureau - Avenant de transfert

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie LARRIBAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU

**Direction de la Commande Publique et Logistique**

**Accord-cadre "Mobilier de bureau 2018-2022" - Lot n°2 : Fourniture de fauteuils de bureau - Avenant de transfert**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Pour répondre aux besoins concernant l'aménagement et l'équipement de mobilier de bureau, la Ville de Niort a contractualisé par le biais d'un accord-cadre avec la société SELOMA ROMY, 7 rue des entrepreneurs - 86000 POITIERS. Le marché a été notifié le 18 mai 2018 à la société ROMY immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Poitiers, sous le numéro 395 222 052.

La société ROMY a cédé son fonds de commerce de « commercialisation de mobiliers, meubles et objets meublants et de décoration, matériel et fournitures de bureau, transferts de bureaux et activités annexes » le 31 janvier 2022 à la société JD REPRO dont le siège social est situé 15 boulevard de la Digue - 86000 POITIERS.

Cette entreprise est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 395 222 052 (cf extrait kbis en pièce jointe).

Afin d'assurer la continuité du contrat et son exécution financière, les différents changements nécessitent un avenant de transfert.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant de transfert au contrat d'accord-cadre « mobilier de bureau 2018-2022 » ;
- autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Maire de Niort

Signé

**Jérôme BALOGE**

**ACCORD-CADRE**  
**Mobilier de bureau 2018-2022**  
**Lot n°2 : Fourniture de fauteuils de bureau**  
**Marché N°18165B009**

**Avenant n° 1**

Entre :

La **Ville de Niort**, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal.

d'une part,

Et :

La société ROMY SELOMA AMENAGEMENT située 7 rue des entrepreneurs – 86 000 POITIERS,

Et :

La société JD REPRO située 15 boulevard e la Digue – 86 000 POITIERS

d'autre part,

**Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :**

Le marché a été notifié le 18 mai 2018 à la société ROMY immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Poitiers, sous le numéro 395 222 052.

La société ROMY a cédé son fonds de commerce de « commercialisation de mobiliers, meubles et objets meublants et de décoration, matériel et fournitures de bureau, transferts de bureaux et activités annexes » le 31 janvier 2022 à la société JD REPRO dont le siège sociale est situé 15 boulevard de la Digue à Poitiers (86 000).

Cette entreprise est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 395 222 052 (cf extrait kbis en pièce jointe).

Il convient d'acter le changement de co-contractant pour le contrat en cours avec la Ville de Niort.

**Il est en conséquence convenu ce qui suit :**

**ARTICLE 1**

La société JD REPRO est substituée à la société ROMY dans tous ses droits et obligations pour l'exécution du contrat, à compter du 31 janvier 2022.

**ARTICLE 2**

Les sommes dues au titulaire seront dorénavant portées au crédit du compte CIC POITOU HAUTE VIENNE ENTREPRISES (RIB en annexe).

**ARTICLE 3**

Le numéro d'identification de facturation pour CHORUS (SIRET) est :

**ARTICLE 4**

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

**Fait en un exemplaire original**

A POITIERS, ROMY, La personne habilitée	A POITIERS, JD REPRO, La personne habilitée	A Niort, Le Pouvoir Adjudicateur, Pour le Maire de Niort Et par Délégation
---	---	---